

Dossier centre événementiel

**COUP DE PROJECTEUR SUR
L'ACHÈVEMENT DU PROJET**

p 4 & 5

Finances

**Un budget 2025 responsable
et ambitieux**

p2

Petite Enfance

**Une première pierre pour la nouvelle
crèche**

p3

Petite Enfance

**Un nouveau LAPS à Bergerac
pour les familles de la rive droite**

p6

Voirie

**Les travaux de revêtement de
chaussée programmés**

p8

Édito

Notre territoire avance avec rigueur, ambition et solidarité sans alourdir la pression fiscale ce qui explique sans nul doute, un budget 2025 voté pour la première fois depuis la création de la CAB à l'unanimité. Cette gestion responsable est le socle de notre ambition pour le territoire. Dans les mois qui restent du mandat, nous serons fidèles à nos engagements et allons poursuivre nos efforts avec détermination.

Mais cette ambition, comment se décline-t-elle concrètement dans votre quotidien ? L'ouverture d'une nouvelle crèche à Lamonzie-Saint-Martin en janvier prochain pour répondre à un besoin fort des familles et illustrer ainsi notre volonté d'offrir des services de qualité au plus près des habitants. Tout comme la modernisation désormais engagée de l'Accueil de loisirs de Toutifaut auquel les familles bergeracoises sont si attachées. Et pour faciliter nos déplacements, notre budget prévoit une enveloppe de 2.5 millions d'euros pour sécuriser le réseau routier communautaire.

Pour incarner une CAB attractive, audacieuse, et tournée vers l'avenir, nous avons décidé la création en lieu et place de la salle Anatole France bien trop énergivore, d'un Centre événementiel. Projet ambitieux certes, mais qui répond à un besoin avéré. Après deux ans de travaux, nous serons heureux de l'inaugurer ensemble, le 17 octobre prochain, lors d'une soirée exceptionnelle, rythmée par la présence de Santa et The Avenir. Une nouvelle étape dans l'affirmation de notre ambition culturelle et festive.

Cette dynamique se retrouve aussi dans notre projet de territoire issu d'un travail collectif et prospectif. Il trace les grandes orientations pour les années à venir : attractivité économique, transition écologique, renforcement des services publics, culture, tourisme, santé, jeunesse... autant d'axes que nous porterons avec force et constance. Convaincus de notre rôle à jouer dans cette construction commune, nous avons organisé un temps de travail à Lunas, le 8 avril dernier.

Ce moment d'échanges a permis d'écouter et de débattre pour construire ensemble notre agglomération des années à venir.

Alors oui, notre territoire change et se transforme. Et c'est collectivement, avec fierté et responsabilité, que nous construisons ce Bergeracois de demain.

Frédéric DELMARÈS

**Président de la Communauté
d'Agglomération Bergeracoise
Maire de Creysse**



Un budget 2025 responsable et ambitieux

Lors du conseil communautaire du 10 mars dernier, les élus de la CAB ont adopté à l'unanimité un budget primitif de près de 80 millions d'euros pour 2025, dont 59 millions d'euros en fonctionnement et 21 millions d'euros en investissement. Ce budget conséquent et engagé qui allie équilibre et ambition, permettra d'assurer un service public de qualité tout en œuvrant pour le développement du territoire. Il s'agit du budget le plus important depuis la création de la CAB.

Une fiscalité stable

Les taxes sur le foncier bâti et non bâti restent les mêmes, avec un taux de 9,78% et 11,76% ainsi que la taxe sur les habitations secondaires à 10,46%. Il en est de même pour la contribution foncière des entreprises à 27,85%. Ces taux sont inchangés par rapport à 2024.

Sur 100 euros de dépenses de la CAB

- 41,34€ Services à la personne (enfance, jeunesse, transport)
- 20,87€ Aménagement du territoire (voirie, patrimoine, assainissement)
- 9,20€ Soutien aux communes et contribution
- 6,37€ Remboursement de la dette
- 5,81€ Moyens généraux
- 5,05€ Loisirs (Véloroute Voie Verte, Aqualud)
- 4,93€ Développement territorial (économie, tourisme)
- 3,64€ Culture
- 2,78€ Cadre de vie (habitat, politique de la ville, santé)

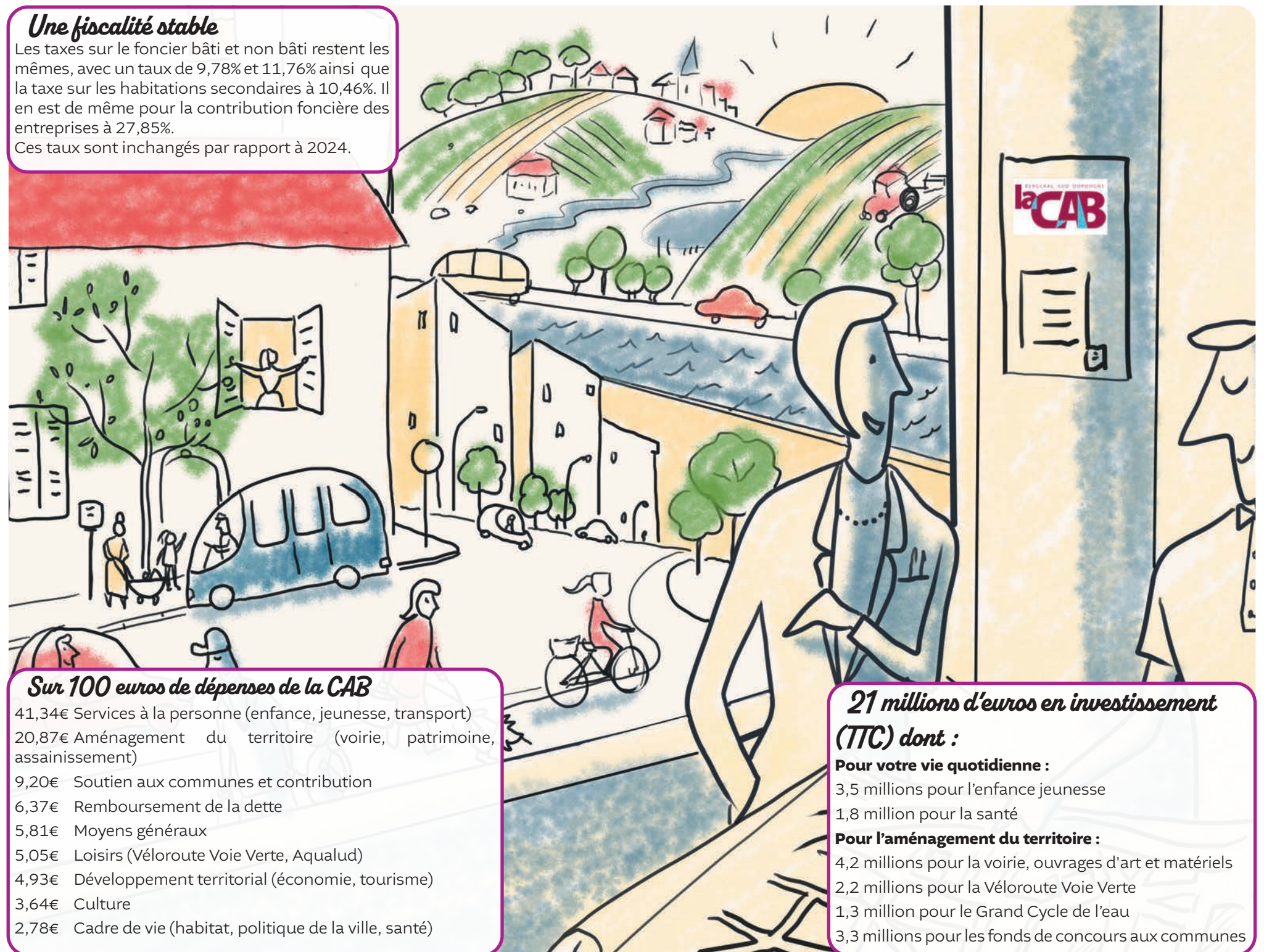
21 millions d'euros en investissement (TTC) dont :

Pour votre vie quotidienne :

- 3,5 millions pour l'enfance jeunesse
- 1,8 million pour la santé

Pour l'aménagement du territoire :

- 4,2 millions pour la voirie, ouvrages d'art et matériels
- 2,2 millions pour la Véloroute Voie Verte
- 1,3 million pour le Grand Cycle de l'eau
- 3,3 millions pour les fonds de concours aux communes



• L'actu du territoire

Lamonzie-Saint-Martin : Une première pierre pour la nouvelle crèche

Un nouvel équipement très attendu

Le Président de la CAB Frédéric DELMARÈS a posé la première pierre de la **future crèche** intercommunale le **jeudi 27 mars 2025** en présence du Sous-préfet de Bergerac Frédéric CARRE, de la Présidente de la CAF 24 Marilyn ARNAUD, du Maire de la commune de Lamonzie-Saint-Martin Thierry AUROY-PEYTOU, ainsi que d'autres élus locaux.

Cet ambitieux projet aboutira à la création de 35 nouvelles places d'accueil pour accroître ainsi l'offre en direction des familles de notre territoire en plein développement, dès son ouverture, en janvier prochain. Il illustre l'attention constante portée par la CAB aux nouveaux besoins qui naissent sur son territoire, et sa volonté de faciliter le **quotidien de ses habitants**.

Ce nouvel équipement a été pensé pour répondre au mieux aux besoins des enfants et favoriser leur développement tout en proposant des performances énergétiques optimales.

Le futur bâtiment, **moderne et fonctionnel**, laissant toute sa place à la lumière naturelle, bénéficiera également d'un emplacement central dans la commune, à proximité directe de l'école, rendant possible une mutualisation des services avec le restaurant scolaire notamment.

La construction de cette nouvelle crèche, projet à 1,3 million d'euros est soutenue par la CAF de la Dordogne, l'Europe et l'État qui l'ont subventionnée à **hauteur de 70%**. La commune de Lamonzie-Saint-Martin participe



à l'initiative en faisant don du terrain qui accueille le bâtiment.

Comment inscrire son enfant ?

La livraison du bâtiment est prévue pour la fin de l'année, et l'ouverture au public se fera au **mois de janvier 2026**.

Pour s'inscrire, la procédure est valable pour l'ensemble des crèches gérées par la CAB : il convient de remplir le document de pré-inscription en ligne sur notre site internet : www.la-cab.fr, rubrique votre quotidien. La future crèche de Lamonzie-Saint-Martin figure déjà parmi les établissements proposés. Après une étude de votre demande, un rendez-vous sera organisé avec le point d'accueil unique pour échanger sur votre situation et le fonctionnement de la crèche. •

Parole d'élu

“

Offrir un terrain pour accueillir une crèche de 35 places sur notre commune était une évidence. Grâce à l'engagement de la CAB, un équipement moderne, au service des familles sort de terre. C'est une belle avancée pour le quotidien des habitants et l'attractivité du Bergeracois.

Thierry AUROY-PEYTOU

**Vice-président en charge des déplacements et des mobilités
Maire de Lamonzie-Saint-Martin**



Parole d'élu

“

L'ouverture de ce futur équipement en début d'année prochaine est très attendue par les familles du Bergeracois où nous avons besoin de créer plus de places en accueil collectif. Cette nouvelle crèche est un atout majeur pour prétendre à l'accueil de nouvelles familles sur le territoire.

Serge PRADIER

**Vice-président chargé de la culture et de la jeunesse
Maire de La Force**



Du nouveau à l'Aqualud

Au 1^{er} février, 1 degré de gagné

Face à l'augmentation du coût de l'électricité, conséquence de la guerre russo-ukrainienne, la CAB avait été contrainte de revoir à la baisse les températures de l'eau de l'Aqualud, la faisant passer à 26,5°C, température comprise entre 26°C et 28°C, comme l'impose la réglementation des piscines publiques. Cet effort d'un degré était néanmoins significatif pour les baigneurs dont le confort avait été amoindri. Comme prévu, dès la baisse des tarifs, au mois de février, la CAB a augmenté la température de l'eau du grand bassin, qui oscille à nouveau entre **27,5°C et 28°C**, pour le plus grand bonheur des usagers.



Jean-François JEANTE
**Conseiller délégué à la gestion et développement des équipements sportifs
Maire de Saint-Nexans**

Comme des poissons dans l'eau

Au cours de la première semaine du mois d'avril, l'Aqualud a accueilli **72 enfants** venus de 4 écoles du territoire, pour les initier à la natation, dans le cadre du programme **"Aisance Aquatique"**.

Mis en place en collaboration avec l'Agence Nationale du Sport et le Comité Départemental de Natation, ce dispositif a pour visée l'adaptation au milieu aquatique des jeunes enfants âgés de 3 à 6 ans, par l'apprentissage des gestes élémentaires de la natation. Cette démarche essentielle s'inscrit dans une volonté de **lutte contre les noyades** qui constitue un enjeu de santé publique majeur.

À raison de deux cours par jour pendant cinq jours, soit plus de 5h dans l'eau au total, couplées à des enseignements théoriques, les enfants ont pu se familiariser avec l'eau, apprendre les gestes de base et les concepts fondamentaux tels que la flottabilité, ce qui leur permettra de savoir réagir en cas de chute dans l'eau. À l'issue de cette semaine très dense, les enfants, dont certains n'avaient même jamais mis un pied à la piscine, se déplaçaient avec facilité dans le bassin et plongaient fièrement leur tête sous l'eau. Ils sont donc repartis avec des réflexes essentiels pour leur sécurité et un diplôme "Aisance Aquatique" bien mérité !

Outil indéniable au service de la prévention des noyades, ce programme sera étendu à **200 enfants supplémentaires** jusqu'à la fin de l'année scolaire à l'Aqualud. •

Parole d'élu

“

L'Aqualud apporte une réponse moderne et de qualité aux besoins de loisirs. Mais c'est également un outil de prévention comme le montre le programme « Aisance Aquatique » pour initier les enfants à la confiance dans l'eau dès le plus jeune âge. Une belle initiative qui a profité à plus de 250 enfants du territoire.



La ludothèque se dote d'un espace jeux vidéo

La ludothèque de la CAB, lieu **accueillant et dynamique** dédié aux jeux de toutes sortes propose depuis le mois de décembre, un **espace dédié aux jeux vidéo**, accessible aux enfants dès 8 ans, à condition d'être accompagnés d'un adulte et sans à partir de 12 ans.

En mettant en place ce lieu, la ludothèque intègre à son offre le jeu vidéo, élément de l'univers ludique, et met à l'honneur une pratique qui favorise le partage, avec des jeux sélectionnés soigneusement par l'animateur.

L'espace jeux vidéo dispose de créneaux en accès libre, et d'autres réservés à des animations, tournois ou autres soirées spéciales.

Les horaires sont à retrouver sur le site internet de la cab : <https://la-cab.fr/ludothèque/>

Pour rappel, la ludothèque est située dans la médiathèque Bellegarde, à Bergerac.

À vos consoles ! •



• Dossier : Centre événementiel

LE CENTRE ÉVÉNEMENTIEL DE LA CAB : UNE AMBITION QUI DEVIENT RÉALITÉ !

AU PROGRAMME : DERNIERS PEAUFINAGES DE L'ÉQUIPEMENT, AMÉNAGEMENTS SCÉNIQUES ET PRÉPARATION DE L'INAUGURATION

Du côté du chantier : à quelques mois de l'ouverture, les dernières finitions

Les **travaux du centre événementiel** avancent bon train ; les équipes s'affairent à présent aux finitions. À l'intérieur, le sol et les revêtements muraux de la grande salle de spectacle sont réalisés à 95%, tandis que les équipements électriques sont en train d'être installés. Les équipements thermiques et de traitement d'air sont presque achevés et auront été testés au cours du mois de mai.

Il reste encore d'importantes opérations concernant le désenfumage, la zone logistique et les gradins mobiles. Les équipements scéniques, sono et vidéo sont en commande et seront installés au début du mois de juillet.

À l'extérieur, le bardage et l'ensemble des habillages sont avancés à 90%. Les abords du bâtiment (cheminement, voie verte, parvis) sont construits à 60% et les espaces verts à proximité sont quant à eux réalisés à 30%. Le parking à l'arrière de la structure est lui, terminé.

Quel futur pour le centre événementiel ?

La gestion du centre événementiel sera confiée à une société, dans le cadre d'une **délégation de service public** (DSP). Ce choix d'un opérateur extérieur spécialisé dans le secteur de l'événementiel permet d'optimiser la gestion de l'équipement, en lui assurant un fonctionnement sous le signe de l'**équilibre et de la performance**. C'est l'agence événementielle Alliance Expo qui a été retenue pour assumer cette fonction, **entreprise locale** qui organise notamment la Foire Expo de Bergerac.

Grâce à leur ancrage en Bergeracois, ils disposent d'une connaissance du territoire et de la population qui leur seront utiles pour la gestion de l'équipement et les orienteront dans leurs futurs choix de programmation.

Des salles de réunion pour le quotidien et les grands événements

Conçu pour offrir une grande polyvalence, le centre événementiel répond aux besoins les plus variés en matière de rencontres professionnelles ou associatives. En plus de sa vaste salle principale de 1300 m², il dispose de quatre autres espaces modulables :

- une salle de 310 m² divisible en trois,
- une salle de 120 m²,
- et deux salles de 70 m².

Cette modularité permet d'organiser aussi bien des congrès et manifestations d'envergure que des réunions quotidiennes pour les entreprises, associations ou organismes divers. Chaque espace est équipé des dernières technologies (wifi, projection, retransmission), garantissant un haut niveau de confort et de connectivité.

Le Centre Événementiel s'affirme ainsi comme un lieu de référence pour les Bergeracois, les Périgourdiens, les Néo-Aquitains — et au-delà — en offrant des conditions d'accueil optimales dans un cadre moderne, confortable et ancré dans un territoire alliant qualité de vie, dynamisme économique et convivialité.

Un véritable centre d'affaires et de rencontres est né.

Des festivités à la hauteur de l'équipement

Le centre événementiel sera donc livré au mois de septembre, après plus de deux ans de travaux. Afin de célébrer son achèvement comme il se doit, une **inauguration** aura lieu le **vendredi 17 octobre**, accueillant sur cette toute nouvelle scène non pas un mais deux concerts.

À l'occasion de cette soirée exceptionnelle, la CAB a souhaité marquer les esprits en proposant un événement hors-du-commun qui allie musiques actuelles et ambiance festive et confirme la modernité et le dynamisme inhérents au projet du centre événementiel.

Pour démarrer brillamment, ce dernier aura donc l'honneur de recevoir la chanteuse **Santa**, ayant tout juste obtenu une victoire de la musique pour son album « Recommence-moi » dès 21 heures, ainsi que **The Avener**, DJ electro house français.

Deux artistes à l'énergie folle

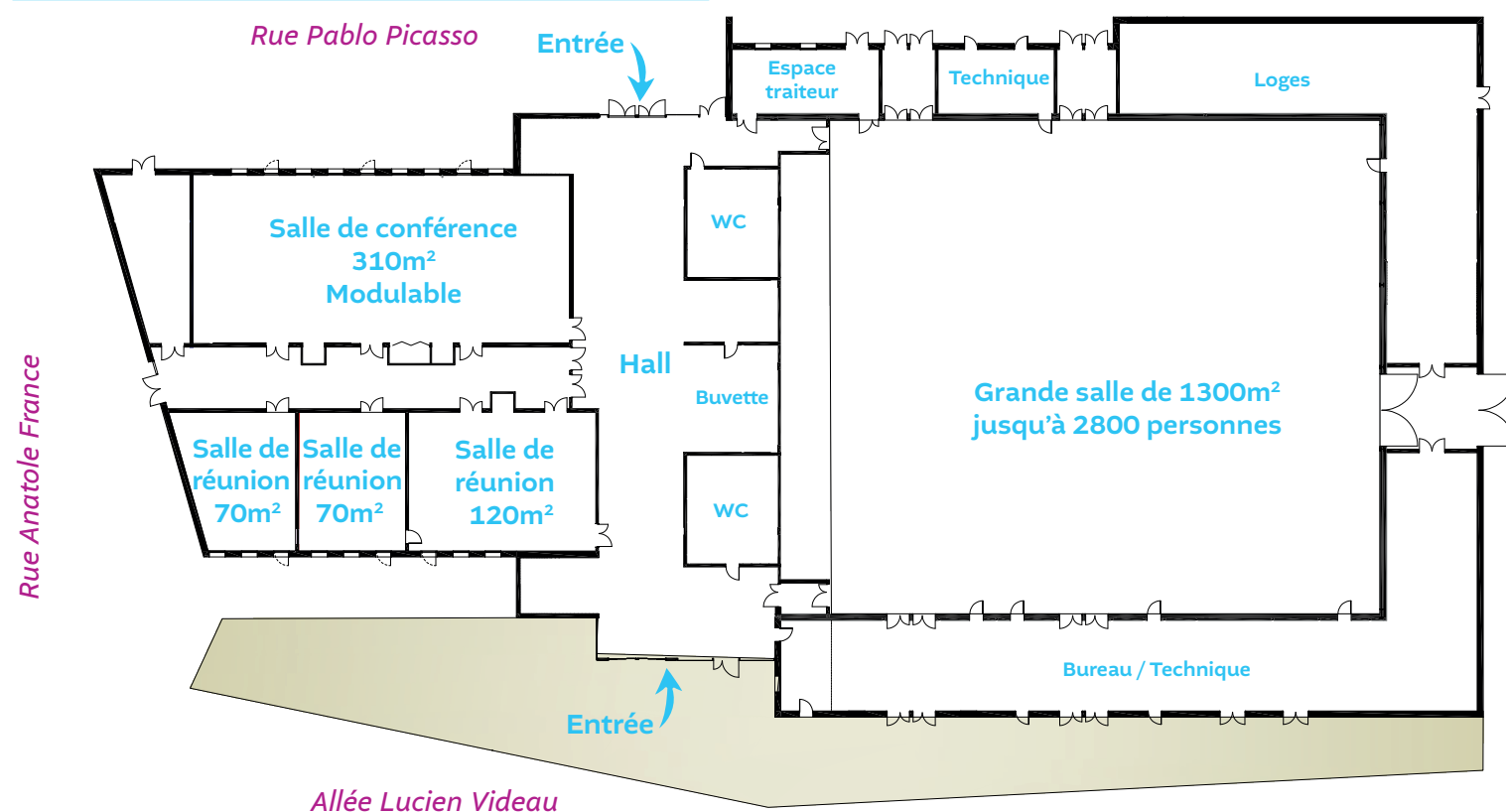
Santa, jeune artiste interprète française, véritable révélation pop, enflammera la scène du centre événementiel avec les titres de son album « Recommence-moi » qui rencontre un franc succès auprès du public.

Des sonorités nouvelles, une « néo-variété » qui mêle sensibilité, hymnes à l'amour et à la joie et des mises en scènes toujours surprenantes... de quoi laisser présager une performance mémorable.

The Avener, star du monde electro à la renommée internationale qui a fait vibrer les dancefloors des clubs et festivals les plus célèbres, nous proposera également un concert survolté où se mêleront sonorités electro audacieuses et une touche de classique, pour prolonger les festivités et clore en beauté cette soirée inaugurale. •



Plan du rez-de-chaussée



Qui sont-ils ?

Faites connaissance avec Alliance Expo, en charge de l'avenir du centre événementiel !

Cédric Dumas, directeur général du centre événementiel et Michael Choury, directeur artistique, ont accepté de répondre à nos questions.

Pourrions-nous en savoir un peu plus sur l'expérience de votre entreprise ?

Cédric Dumas : Notre entreprise est basée à Creysse. Elle regroupe différentes sociétés du monde de l'événementiel aux activités complémentaires (sociétés d'organisation, d'agencement, de montage, de communication et même de traiteur) ce qui nous permet d'être autonomes.

Nous produisons également des spectacles.

Michael Choury : Depuis que nous avons repris la Foire Expo de Bergerac en 2019, nous avons près d'une trentaine de concerts à notre actif.

Cédric Dumas : Et nous gérons 25 événements par an, sur toute la France même si nous sommes tous deux de purs locaux.

Avez-vous des exemples d'événements ?

Cédric Dumas : Nous sommes le leader français d'un salon qui s'appelle Rest'hôtel et Métiers de Bouche, salon professionnel de l'hôtellerie, de la restauration et des métiers de bouche. Nous effectuons beaucoup de salons régionaux, nous travaillons à Rennes, Rouen, Tours, Caen. Notre activité est nationale.



Cédric Dumas, directeur général du centre événementiel

Quels ont été vos débuts dans le milieu ?

Cédric Dumas : J'ai 45 ans et Michaël 44 ans. Voilà 25 ans que nous sommes dans le monde du travail. Notre unique expérience de métier, c'est l'événementiel. Nous avons commencé comme apprentis, en contrat de qualification dans une société de Périgueux et nous avons monté tous les échelons jusqu'à la direction commerciale des événements et à l'achat de cette société en 2012. Pour créer ensemble Alliance Expo.

Quelles sont les raisons qui vont ont poussés à vous porter candidats ?

Cédric Dumas : Quand nous avons eu écho de la création du centre événementiel, sur notre territoire, l'envie d'apporter une dynamique économique et de proposer de la culture à notre bassin de vie a été immédiate.

Michael Choury : Nous aurions pu très bien partir il y a 20 ans sur Bordeaux, sur Paris, sur Rennes pour travailler les salons, mais nous sommes toujours restés en Bergeracois.

Cédric Dumas : Rester en Dordogne alors que les sollicitations de nous installer en Bretagne ou en Normandie étaient nombreuses tout au long de notre carrière, tel a été notre choix, notre volonté. Et chaque fois que nous pouvons mettre en valeur dans le cadre de notre métier notre territoire ou l'économie locale, nous le faisons.

Le CEV a-t-il des particularités qui vous ont intéressés ?

Cédric Dumas : D'abord la première volonté, celle des élus. La CAB a voulu cet outil, et l'a très bien pensé. Et nous avons très vite perçu l'intérêt pour le territoire et cela dès les premières esquisses diffusées. L'outil pensé par notre collectivité est adapté à un développement économique et culturel pour le territoire.

Michael Choury : Ce projet est équilibré. L'outil, la surface, la capacité d'accueil, les différentes modularités sont équilibrées par rapport au potentiel du territoire. Parfois, des villes construisent une salle de zénith mais complètement démesurée par rapport au potentiel. L'avenir nous le dira, mais je pense que cela sera positif pour tout le monde.

Cédric Dumas : Nous discutons actuellement avec un producteur d'artistes de renom à qui nous avons décrit la salle. Il a immédiatement détecté un potentiel intéressant car certains grands artistes souhaitent venir sur ce type de format, pour plus de proximité avec le public.

Quels avantages vous donne votre ancrage local ?

Cédric Dumas : Nous connaissons bien la population, sa façon de fonctionner, sa façon de penser, de se déplacer.

Michael Choury : Son pouvoir d'achat aussi, c'est important de le connaître. L'objectif de la programmation est de sortir des coûts accessibles.

On pourrait aussi avoir des grands noms très connus, mais si c'est pour ensuite vendre des billets à 300 ou 400 euros ce n'est pas notre objectif.

Pouvez-vous nous donner des exemples de programmation ?

Cédric Dumas : Un concert de musique classique avec Renaud Capuçon, d'une dimension internationale.

Michael Choury : Renaud Capuçon accompagné de Paul Zientara, nommé aux victoires de la musique en alto. Quelques autres noms, Calogero, Michael Gregorio et Marie s'infilte.



Quelles pourraient être les retombées économiques du centre événementiel, selon vous ?

Michael Choury : Nous vendons la destination en fait, tous les acteurs économiques devraient s'y retrouver forcément. Et nous souhaitons travailler de concert avec les différents professionnels du tourisme, mettre en avant l'hébergement, des visites touristiques etc. Le but est de se différencier des concurrents.



Quels sont les prochaines étapes pour vous avant l'ouverture en septembre ?

Cédric Dumas : Nous sommes aujourd'hui dans le dur, dans la préparation, nous finalisons les équipes, définissons les stratégies, créons tous les outils d'aide à la vente. L'année 2025 sera une année de rodage avec un petit quantitatif d'événements. Difficile de faire autrement.

Michael Choury : Nous sommes très en retard pour 2025 mais un peu en avance pour 2027 et nous courons après le temps ! Mais nous allons réussir !

On vous attend au tournant en ce qui concerne la programmation culturelle. Comment rassurez-vous les inquiets ?

Cédric Dumas : Sur quoi se baseraient-ils pour être inquiets ? Aujourd'hui nous sommes en contact avec toutes les productions de France en direct. En deux mois tous nos carnets d'adresse se sont ouverts. Dans le milieu de la culture aussi, le monde est petit. Produire de la culture, ce n'est pas un jeu. Produire de la culture, c'est avant tout, un travail. Et ça, on ne peut pas nous l'enlever, nous sommes des travailleurs, des travailleurs et des travailleurs. Nous avons envie de réussir, et nous nous devons de réussir, nous avons encore plus envie de réussir sur un outil de notre territoire, et croyez-moi, depuis que nous avons postulé, depuis que nous relevons le défi de répondre à l'appel d'offres, nous travaillons au quotidien.

Michael Choury : Après l'inauguration, nous enregistrons 7 événements pour finir 2025. Spectacles, concerts, humour. •

Pour joindre Alliance Expo

Tél : 05 53 45 72 12

Mail : accueil@alliance-expo.fr

Le centre culturel continue de vous séduire !

Le Centre Culturel Michel Manet, **noyau de la vie culturelle bergeracoise**, confirme son attractivité en attirant chaque année de nouveaux spectateurs. En prenant soin de proposer une programmation variée et pluri-artistique ainsi que des tarifs avantageux et adaptés aux différentes situations familiales, le centre culturel a su fidéliser au fil des années un public toujours plus nombreux.

Depuis le début de la saison 2024-2025, nous enregistrons une **augmentation de 10%** des spectateurs. Bien qu'il reste à ce jour encore 5 événements avant la clôture de la saison, cela permet d'ores et déjà de prédire une belle croissance de la fréquentation totale.

Deux salles, deux ambiances...

Le centre culturel a donc de beaux jours devant lui, et ce malgré la mise en service prochaine du centre événementiel, qui ne représente pas une menace pour son fonctionnement, puisque ces deux salles ne seront pas en concurrence mais en complémentarité.

Le centre événementiel a pour vocation de combler un véritable manque constaté sur le territoire, en ce qui concerne l'organisation d'événements d'une certaine ampleur. Les artistes et le public accueillis ne seront pas les mêmes, à la fois parce que la jauge sera quatre fois supérieure, mais aussi parce que les choix de programmation diffèrent selon la nature de la salle de spectacle, et l'opérateur chargé de sa gestion. Le centre culturel est avant tout une institution, un lieu public servant à la diffusion et à la promotion de la culture dont la nécessité n'est plus à démontrer.



Paul Mirabel au Centre Culturel Michel Manet

Un nouveau LAPS à Bergerac pour les familles de la rive droite

Face au succès rencontré par le LAPS, **Lieu d'Accueil Ponctuel et Solidaire**, situé au Pôle Petite Enfance à Bergerac, la CAB a décidé, en février 2025, d'ouvrir une structure similaire rive droite de Bergerac, au sein de la crèche Tom Pous. Soucieuse de rendre le quotidien des familles plus aisé et de permettre leur **inclusion**, la collectivité a pris la décision de proposer cette solution d'accueil qui profite également aux habitants de la rive droite de Bergerac et notamment des quartiers prioritaires. Pour concrétiser cette initiative, la CAB a reçu le soutien financier de la CAF qui accompagne la création et le fonctionnement des structures d'accueil pour enfants.

Le LAPS, un outil innovant au service de l'inclusion sociale

Le LAPS est un lieu solidaire qui a pour vocation d'offrir aux familles un **mode de garde ponctuel**, en particulier celles qui sont en situation de précarité ou d'isolement social, fortement représentées sur le Bergeracois. On constate également qu'un tiers des familles du territoire sont des familles monoparentales, ce qui peut engendrer des difficultés d'organisation empêchant certains parents qui le souhaiteraient de se réinsérer professionnellement.

Le LAPS leur permet de disposer d'un temps de **répit parental**, qui peut être utilisé pour se former, effectuer des démarches administratives, se rendre à des rendez-vous médicaux, chercher un emploi... ou faire face à diverses contraintes.

En parallèle, l'objectif est aussi de donner la possibilité aux enfants qui n'ont jamais quitté la cellule familiale de bénéficier de temps de **socialisation et d'éveil** avant leur scolarisation.

Une initiative qui porte ses fruits...

Solution de garde **innovante** imaginée par le service petite enfance de la CAB, le LAPS a conféré à la collectivité un statut de précurseur dans le domaine de l'accueil de jeunes enfants permettant de favoriser le répit parental. Cette initiative a ainsi permis d'attirer l'attention de la CAF, à la recherche d'un **territoire pilote** pour accueillir la première crèche À Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) du département. Les crèches AVIP sont des dispositifs visant à favoriser le retour vers l'emploi en réservant des places aux jeunes enfants de parents en réinsertion professionnelle. Pour la CAB, cela aboutirait à la création de **trois places réservées** au sein de la crèche Les Cabrioles.



La mise en place des LAPS a également suscité l'intérêt d'autres collectivités environnantes, désireuses de s'inspirer de la CAB pour créer de nouvelles structures d'accueil de jeunes enfants.

Mode d'emploi du LAPS

Opérationnel depuis le **10 février 2025**, le nouveau LAPS situé dans la crèche Pous rue du Périgord à Bergerac peut accueillir jusqu'à 10 enfants, âgés de 15 mois environ à 3 ans. Pour que la démarche leur soit réellement profitable, un minimum de fréquentation est établi à deux demi-journées par semaine.

L'établissement est ouvert tous les matins du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, ainsi que les après-midis des lundi, mardi et jeudi, de 14h30 à 17h30, soit une amplitude horaire de 22 heures hebdomadaires.

Lors de ces demi-journées, ils bénéficient de temps de socialisation en groupes restreints, et peuvent évoluer en jeu libre ou participer à une grande diversité d'ateliers, tels que des ateliers peinture, transvasement, motricité, kami-shibaï...

En ce qui concerne les inscriptions, il convient d'effectuer une pré-inscription auprès du point d'accueil unique, situé dans le Pôle Petite Enfance. •

Parole d'élue

“ L'ouverture de ce nouveau Lieu d'Accueil Ponctuel et Solidaire en rive droite marque une étape importante pour l'égalité d'accès aux services sur notre territoire. Après le succès du premier site en rive gauche, cette extension répond à un réel besoin des familles. C'est un pas de plus pour un accueil plus souple, plus solidaire et de proximité qui permettra, grâce aux financements de la CAF, de faciliter le retour à l'emploi de nos concitoyens.

Michelle DORANGE
Conseillère déléguée à la petite enfance et à l'animation culturelle
Maire de Saint-Germain-et-Mons



Le projet de territoire

Afin d'**orienter les actions** de la CAB pour les deux prochains mandats, un **projet de territoire** est en cours d'élaboration, avec l'appui du cabinet de conseil CGI Business Consulting. Après un diagnostic du territoire réalisé par ce dernier, la démarche se poursuit dans une **dynamique collaborative**, avec la réalisation d'ateliers, convoquant à la fois les élus et des acteurs socio-économiques, tels que des entreprises et associations, afin de confronter les différentes visions des **grands enjeux du territoire**.

Ces ateliers se sont déroulés le **mardi 8 avril dernier**, à Lunas, et ont réuni une centaine de personnes impliquées dans la vie du territoire.

Tout au long de la journée, des échanges ont eu lieu pour aborder des thématiques structurantes et écrire ensemble un projet d'avenir, s'étalant sur les deux prochains mandats, de 2026 à 2038. Les participants ont ainsi pu émettre leurs observations et évoquer leurs aspirations pour le territoire, en axant leurs travaux autour de grands thèmes : La santé, le social et la jeunesse, l'urbanisme et les mobilités, le développement économique et l'emploi, le sport et la culture, le tourisme, l'habitat et l'environnement.

Parmi les propositions fréquemment ressorties, on note par exemple le projet de rivière nature, un internat pour les médecins, un foyer de jeunes travailleurs, une pépinières d'entreprises....

À l'issue de ces ateliers, les pistes esquissées par la majorité des groupes ont été retenues et serviront de fondement à la rédaction du projet de territoire dont la version finale sera rendue avant l'été. •



La tribune des élus

Aucune tribune reçue à la date de dépôt.

Francis BLONDIN, Julie TEJERIZO

Les culottées : un projet aux enjeux multiples

Imaginé par une élue communautaire, Hélène Lehmann, et concrétisé par l'équipe de l'Info Jeunes / Espace Jeunes de la CAB, le projet des Culottées a pour ambition de répondre à deux problématiques intrinsèquement liées : celle de la **question menstruelle**, très souvent laissée pour compte au cours de la scolarité et peu abordée au sein des familles, ainsi que la **question environnementale**, au cœur des préoccupations des plus jeunes. Cette initiative vise donc à les informer sur ce sujet en créant un dialogue libre et constructif permettant ainsi de **briser le tabou**.



Pour ce faire, le projet des culottées se décline en plusieurs actions complémentaires. L'équipe de l'Info Jeunes / Espace Jeunes de la CAB est tout d'abord intervenue, de janvier à mars 2025, dans l'ensemble des classes de quatrième des collèges publics du territoire en collaboration avec les associations CIDFF et Enjeu Femmes pour échanger avec les jeunes sur la question des règles, de la santé et des différentes protections menstruelles. Un jeu spécialement créé pour l'occasion a permis de rendre l'intervention plus **ludique et interactive**. Les classes de quatrième ont ensuite assisté, le 3 avril 2025, à la représentation du **spectacle** "Tout sur le rouge" par la compagnie "Mi-fugue Mi-raison", tiré de l'ouvrage éponyme d'Élise Thiébaud, à l'Espace François Mitterrand, qui s'attachait à briser les stéréotypes de genre et à interroger les représentations sur la sexualité. Ce spectacle s'est accompagné d'un bord de scène

lors duquel les jeunes ont fait part de leurs **questionnements et observations**.

À ces deux phases sera associée en juin la distribution de **2 culottes menstruelles gratuites** à toutes les jeunes filles âgées de 11 à 18 ans scolarisées dans les établissements scolaires du territoire. Protection menstruelle à la fois **écologique et saine**, elle demeure difficile d'accès car chère et peu connue. Les protections hygiéniques jetables représentant 8 tonnes de déchets par an à l'échelle de la CAB, ce geste permettra un **impact bénéfique sur l'environnement**, tout en protégeant la santé des jeunes filles, qui éviteront d'être exposées aux nombreux produits chimiques présents dans les protections classiques. Le projet des culottées représente ainsi un moyen pour la CAB de **s'engager pour la jeunesse du territoire**, dans un souci d'égalité et de santé, tout en luttant contre la pollution à l'échelle locale. •



Le réseau des bibliothèques passe en mode estival !

Pour la saison estivale, les bibliothèques et la ludothèque de la CAB passent aux horaires d'été à partir du 7 juillet et jusqu'au 31 août.

Les bibliothécaires et ludothécaires vous proposent des solutions pour toute la famille pour ne pas vous ennuyer ! Profitez de votre temps libre pour flâner dans les rayons et trouver un bon bouquin à savourer sur une chaise longue, emprunter des livres audio qui vous accompagneront sur vos trajets de vacances, découvrir nos sélections thématiques en ligne, nos sacs surprises... Venez partager un moment ludique autour des jeux de société ou participer en famille aux tournois de jeux vidéo proposés par la ludothèque en itinérance dans le réseau (vendredi 27 juin à la bibliothèque de La Force et vendredi 11 juillet à la bibliothèque de Creysse). Dans le cadre des Éphémères de l'association Les Rives de l'Art, la médiathèque de Prignonieux vous propose de découvrir jusqu'au 17 novembre l'exposition de l'artiste Christophe Doucet du Fonds Régional d'Art Contemporain en partenariat avec la MECA.



Médiathèque de La Force :
Lecture - Atelier, les poules

Pendant les mois d'été, vos bibliothécaires préparent activement la rentrée littéraire et les animations qui vous seront proposées à la rentrée : participation à la journée de lutte contre l'illettrisme, séances de contes, projections, clubs de lecteurs...

L'accès aux bibliothèques et à la ludothèque est libre et totalement gratuit.

L'abonnement familial est au tarif de 7 euros par an et gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emplois, personnes bénéficiant des minima sociaux, en situation de handicap et collectivités. Une carte unique donne accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau, à la ludothèque, ainsi qu'à la médiathèque numérique de la Dordogne : <https://dordogne.mediatheques.fr/>. Découvrez les sélections proposées dans le cadre du bibliociné du vendredi.

Retrouvez toutes les informations sur notre portail : <https://bibliothequescab.dordogne.fr> •

Le Conservatoire

Une rentrée sans fausse note

Le **conservatoire à rayonnement départemental** de la Dordogne se compose de 11 antennes, réparties sur tout le département, qui dispensent un enseignement artistique **varié et accessible** à tous. L'antenne de Bergerac, installée à côté de l'Auditorium Espace François Mitterrand, propose de nombreuses disciplines instrumentales, ainsi que l'enseignement du théâtre et du chant, pour tous les âges et tous les niveaux, que ce soit en pratique individuelle ou collective.

La CAB étant adhérente au conservatoire, les administrés de l'ensemble de ses communes peuvent donc bénéficier de **tarifs préférentiels** pour leur inscription. La structure se veut accessible à tous grâce à une tarification sociale qui prend en compte le quotient familial et propose également la location d'instrument afin **de faciliter la pratique musicale** pour les familles aux revenus plus modestes. Son fonctionnement en réseau permet aussi de suivre des cours dans les différentes antennes avec une seule inscription.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **11 septembre 2025** et des cours d'essai sont possibles sur rendez-vous.

Retrouvez les infos et tarifs sur le site : www.cRDDordogne.com •



Un château pour le Roi de Cœur

Afin de soutenir le Théâtre du Roi de Cœur, **acteur culturel investi** sur le territoire depuis plus de 11 ans, la CAB met à disposition le Château du Roc, à Creysse, pendant quatre semaines au cours de l'été.

Cet espace vaste et bucolique leur permettra à la fois de reprendre les spectacles en amont du festival, mais leur servira également de quartier général lors de leurs représentations en itinérance sur plusieurs communes de la CAB.

Grâce à ce prêt, la troupe pourra accueillir l'ensemble de son équipe et disposer de nombreux espaces, pour une organisation facilitée.

Cette aide supplémentaire, associée aux subventions accordées à l'association, démontre la volonté de la CAB de **soutenir la vie culturelle locale**, de plus en plus menacée, dans un contexte de crise du secteur culturel.

Ado'Troc

Bien sûr, les principaux occupants ne seront pas chassés du domaine. Les jeunes châtelains de l'accueil de loisirs Ado'Roc, présents l'été, auront l'occasion de réaliser une **immersion au sein de la compagnie** et de découvrir les coulisses de la création de spectacle vivant. Lors de son séjour sur place, la troupe proposera donc un travail d'**action culturelle** auprès des adolescents. Pendant une semaine, ils pourront observer toutes les étapes de la création d'un festival de théâtre et en apprendre davantage sur les différents métiers nécessaires à cette création.

C'est donc une belle cohabitation qui s'annonce au Château du Roc, ancrée dans la **créativité et dans le partage**. •



• L'actu du territoire

Pour l'année 2025, les élus ont voté une enveloppe de 2,5 millions d'euros pour la mise en œuvre des travaux de voirie, afin d'améliorer l'état des routes du territoire communautaire, dans le souci d'assurer la sécurité des habitants et de faciliter les déplacements. Réparties sur l'ensemble des 38 communes, les interventions concernent surtout des travaux de revêtement de chaussée. Ces travaux sont discutés et validés par les maires de l'agglomération ou leurs délégués, même s'ils sont mis en œuvre par la CAB. Ce tableau indique sommairement les opérations programmées, mentionnant les rues, sans préciser les sections. À ce programme dédié à la voirie, s'ajoute un budget spécifique aux ouvrages d'art, de 150 000 euros, avec notamment des opérations sur Pomport, Saint-Germain-et-Mons et Bergerac.

COMMUNE	INTITULÉ
BERGERAC	Travaux de revêtement : Impasse des Jaures, Rue Berlioz, Rue du Dr. Beylot, Rue Claude Bernard, Rue Fustel de Coulanges, Rue Jean Nicot, Chemin de la Faurille (VC 204 et VC 171), Rue Lesage / La Bruyère, Rue Emile Augier, Chemin de la Cressonnière, Rue Mergier, Rue du 14 juillet, Rue Lebreton / Rue Ragueneau
BOSSET	Travaux de revêtement : Route des prairies + Point à Temps
BOUNIAGUES	Travaux de revêtement : Chemin de l'école (VC 209)
COLOMBIER	Travaux de revêtement : Route Henri IV
COURS-DE-PILE	Travaux d'aménagement de sécurité sur la RD37 Travaux de revêtement de chaussée : Route du Coustinet (VC 205)
CREYSSE	Route de Combe Suber (dernier tronçon) + Point à Temps
CUNÈGES	Travaux de revêtement : Entrée place de la mairie
FRAISSE	Travaux de revêtement : Route de Verrières (VC 206)
GAGEAC-ET-ROUILLAC	Travaux de revêtement : Route Jean Mermoz (VC 12)
GARDONNE	Travaux de revêtement : Route des Andrieux, Route du Gardichou
GINESTET	Travaux de revêtement : Impasse du Bergeron
LA FORCE	Travaux de revêtement : Cité du Vieux Vignoble, Rue du Sillet (VC 206)
LAMONZIE-MONTASTRUC	Travaux de revêtement : Route de Maillol
LAMONZIE-SAINT-MARTIN	Travaux de revêtement : Route des Eygadoux, Route de Cambalou
LE FLEIX	Travaux de revêtement : Rue du Port et des Canons, Route de la Vette
LEMBRAS	Travaux de revêtement : Voie Romaine
LUNAS	Travaux de revêtement : Route de l'École
MESCOULES	Travaux de revêtement sur la VC 2/VC 202
MONBAZILLAC	Travaux de revêtement : Route du Coteau (VC 15)
MONESTIER	Travaux d'aménagement de sécurité : Route des Vignerons Divers travaux de revêtement
MONFAUCON	Travaux de revêtement : Route de Vigérie
MOULEYDIER	Travaux de revêtement : Rue de la Salmoniculture
POMPORT	Travaux de revêtement : Route de la Guerre de Cent Ans
PRIGONRIEUX	Travaux de revêtement : Route de Sivaldal
QUEYSSAC	Travaux de revêtement : Route de la Mouthe
RAZAC-DE-SAUSSIGNAC	Travaux de revêtement : Route de la Forge, Basile (VC 204)
RIBAGNAC	Travaux de revêtement : impasse des Prairies (VC 226), Le Pigeard (VC 102)
ROUFFIGNAC-DE-SIGOULÈS	Travaux de revêtement : Route de Pomport
SAUSSIGNAC	Travaux de revêtement : Route du Pigeonnier (VC 3)
SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC	Travaux de revêtement : Route de Sainte Innocence (VC 3)

Fauchage

Dans une période où la végétation pousse rapidement, vous êtes nombreux à nous questionner sur le fauchage des routes. Rappelons d'abord que la CAB n'a en charge que le fauchage des routes communautaires excepté sur les communes de Cunèges, Fraisse, Gageac-et-Rouillac, Mescoules, Monestier, Pomport, Queyssac, Razac-de-Saussignac, Ribagnac, Rouffignac-de-Sigoulès, Saint-Georges-de-Blancaneix, Sigoulès-et-Flaugeac et Thénac, qui fonctionnent soit avec des services communaux soit avec des prestataires privés dont les coûts sont supportés par la CAB. Les opérations de fauchage se font en trois passages :

- Le premier au printemps. Les banquettes et les fossés sont réalisés ainsi que les croisements et les courbes de faible rayon.
- Le second en début d'été. En plus des banquettes, des fossés, des croisements et des courbes de faible rayon, les contres-fossés sont également fauchés.
- Le troisième à l'automne durant lequel les talus sont également fauchés en plus de tout le reste.

Pour mener à bien ses opérations, 10 tracteurs fonctionnent en même temps et sont répartis sur 10 circuits différents. À noter que les entrées de ville, les ZAE et les réserves foncières de la CAB sont faites tout au long de l'année en fonction du besoin.



SAINT-GEORGES-DE-BLANCANEIX	Travaux de revêtement sur la VC 7
SAINT-GERMAIN-ET-MONS	Travaux de revêtement : Route de Vayllaux (VC 206)
SAINT-GÉRY	Travaux de revêtement : Route du Breuilh
SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	Travaux de revêtement : Rue du Sémillon
SAINT-NEXANS	Travaux de revêtement : Route de la Fouillouse (VC 206/217), Route du Puisatier (VC 228)
SAINT-PIERRE-D'EYRAUD	Travaux de revêtement : Route du Vignaud vieux (VC 5)
SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC	Travaux de revêtement : Impasse de Capelotte
THÉNAC	Travaux de revêtement : Route des Acacias (VC 306)